

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 21 septembre 2021
Convocation faite
Le 8 septembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 14 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi quatorze septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{mes} Liliane PASSEFORT, Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF, M^{mes} Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelynne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), MM. André ESCOBAR (pouvoir à M^{me} Magali CAPLET), Robert ITUCCI (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : 2021-09-167 **Représentation de la Communauté à l'Établissement
Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents
(ÉPAMA) : remplacement d'un membre titulaire dans les
instances de l'ÉPAMA**

Considérant l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° 2020-07-149 du 27 juillet 2020, décidant que la représentation de la Communauté aux instances de l'EPAMA serait la suivante :

Membres titulaires : M^{me} Dominique FLORES
M. Jean-Pol DEVRESSE
M. Sébastien PAULET

Membres suppléants : M. Jean-Claude JACQUEMART
M^{me} Virginie ROGISSART
M. Philippe RAVIDAT

Considérant le courriel du 22 juillet 2021 de M. Jean-Pol DEVRESSE, faisant part de sa démission de ses fonctions de membre titulaire aux instances de l'EPAMA,

Vu la candidature de M. Bernard DEKENS, Président de la Communauté,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité, par vote des membres à main levée :
contre : M. Claude WALLENDORFF (avec le pouvoir de M^{me} Angélique WAUTOT)

- * **prend acte** de la démission de M. Jean-Pol DEVRESSE de sa représentation de la Communauté au sein des instances de l'EPAMA,
- * **désigne** M. Bernard DEKENS, membre titulaire au sein des instances de l'EPAMA,
- * **donne délégation** au Président pour modifier le Règlement Intérieur en conséquence.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

